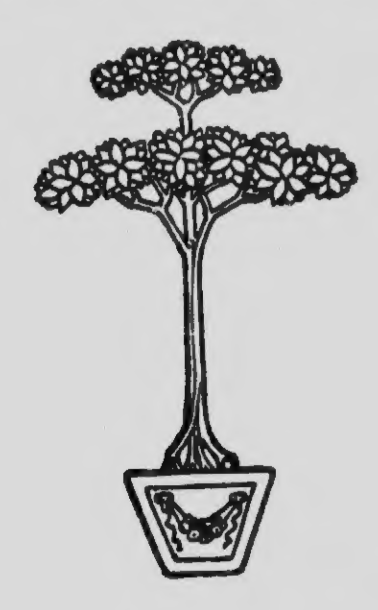
L'ASSOCIATION LOYOLA

ŒUVRE
DE LA
JEUNESSE CATHOLIQUE



QUÉBEC
LAFLAMME & PROULX, IMP.
1908

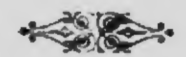
L'ASSOCIATION LOYOLA



Le « LOYOLA » et la Chapelle des RR. PP. Jésuites

Le « LOYOLA » et la Chapelle des RR. PP. Jésuites

L'ASSOCIATION LOYOLA



ŒUVRE
DE LA
JEUNESSE CATHOLIQUE



QUÉBEC
LAFLAMME & PROULX, IMP.
1908

Publié sous les auspices du Cercle Loyola
33, rue d'Auteuil
QUEBEC

Archevêché de Québec

15 janvier 1908.

Monsieur Adolphe Labrèque, N. P.,
Président de l'Association Loyola,
Québec.

Cher Monsieur,

J'ai appris avec le plus grand plaisir qu'un gymnase était en voie de s'organiser au Loyola, où existent déjà tant de belles œuvres.

Je suis heureux de faire parvenir mes félicitations à vous, à vos maîtres et à tous vos camarades.

L'éducation physique, subordonnée, comme elle doit l'être, aux exigences de la vie morale, intellectuelle et religieuse, a reçu l'approbation non douteuse de Sa Sainteté Pie X. Ce haut patronage ne saurait étonner que ceux qui considèrent les exercices corporels à un point de vue tout superficiel. Mais le vieil adage n'a pas cessé d'être vrai : *Mens sana in corpore sano.* Oui, un corps robuste et sain est une excellente condition de santé pour l'esprit. L'éducation physique ne développe pas seulement le corps, elle n'assouplit pas seulement les membres, elle ne

fortifie pas seulement les nerfs et les muscles : par les efforts qu'elle exige, elle trempe encore les caractères et fournit une dose d'énergie à la volonté ; elle prépare à mieux affronter les séductions du monde, dont les tempéraments mous sont des proies faciles. De plus, en choisissant pour lieu de vos exercices le Loyola, vous vous assurez la direction éclairée, le dévouement inlassable des Révérends Pères Jésuites, vous vous mettez en garde contre les mauvaises compagnies, vous prouvez que les catholiques ne sont inférieurs à personne dans tout ce qui regarde le progrès physique et moral.

En faut-il davantage pour me rendre votre œuvre chère et recommandable ?

En ceci, je suis sûr de me faire l'interprète des sentiments de Monseigneur l'Archevêque à votre égard. Aussi est-ce de tout cœur, qu'en son nom et au mien je bénis votre entreprise, et que je forme les meilleurs vœux pour sa prospérité.

C.-A. MAROIS, V. G.
Administrateur.



Sa Sainteté Pie X



L'ASSOCIATION LOYOLA

I

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association Loyola a pour but d'unir par les liens d'une mutuelle estime et d'une cordiale fraternité les jeunes gens catholiques de la ville de Québec, et leur offre les moyens de développer leurs forces physiques, intellectuelles et morales par la piété, l'étude et les exercices corporels.

Pour devenir des hommes robustes, des citoyens utiles et de généreux chrétiens, il faut que l'âme s'exerce à la vertu, que l'esprit s'élève et se cultive, et que le corps lui-même puisse se développer afin de concourir à l'équilibre de l'être tout entier. Les œuvres de religion et d'instruction ont leur place depuis longtemps parmi nous ; mais on a trop ignoré et trop négligé, jusqu'ici, l'éducation physique raisonnée, parce qu'on ne

comprenait pas suffisamment qu'elle pût fortifier l'essor des facultés supérieures de l'homme.

Le Souverain Pontife Pie X, promoteur de tout véritable progrès, a bien voulu encourager en termes admirables, consacrés par son auguste autorité, les sociétés catholiques du sport ; et, par le fait, il a su inspirer à tous ceux qui se tournent vers Rome pour orienter leurs pensées et leurs sentiments, un intérêt nouveau avec le louable désir de correspondre à la sollicitude du Père commun des fidèles pour le bien de tous, et en particulier celui de la jeunesse en qui réside l'espoir de l'avenir.

Voici le texte du mémorable discours prononcé par Sa Sainteté Pie X le 5 octobre 1905, à l'occasion du premier congrès catholique italien du sport.

Discours du Saint-Père aux Sociétés catholiques du Sport

« C'est une douce consolation que celle que j'éprouve à me trouver au milieu de vous, chers jeunes gens, qui représentez l'âge des sentiments nobles, des actions généreuses et des victoires éclatantes. Jésus-Christ dont je suis le Vicaire, pour accoutumé qu'il fût à vivre dans la société des anges, ne laissait pas de faire ses délices de

la compagnie des jeunes gens ; et de même qu'un jour, ayant regardé un jeune homme, il l'aima : *intuitus eum dilexit eum*, ainsi quand je porte mes regards sur vous, éprouvé-je le besoin de vous dire le bien que je vous veux, vous priant de me considérer non seulement comme votre père, mais encore comme votre frère et votre plus tendre ami.

« Dans ces sentiments, je ne me contente pas d'approuver toutes vos œuvres de l'action catholique ; mais, de plus, j'admire et bénis de tout cœur vos passe-temps et vos jeux : la gymnastique, le cyclisme, l'alpinisme, la nautique, le podisme, les promenades, les combats, les concours et les académies où vous vous distinguez ; car les exercices du corps opèreront merveilleusement sur ceux de l'esprit, les amusements auxquels vous vous livrez, par l'effort qu'ils demandent, vous arracheront à l'oisiveté, mère des vices ; et enfin vos luttes amicales vous offriront une image de l'émulation qu'il convient de déployer dans la pratique de la vertu.

« C'est pourquoi je m'approprie les paroles que traçait à l'usage des jeunes gens le plus jeune des apôtres, le bien-aimé du divin Rédempteur, et je vous répète : *Soyez forts, et que la parole de Dieu soit en vous, et vous vaincrez le méchant.*

C'est-à-dire : soyez forts pour garder et défendre votre foi, quand il y en a tant qui la perdent ; soyez forts pour demeurer les fils dévoués de l'Eglise, quand il y en a tant qui lèvent l'étendard de la révolte ; soyez forts pour maintenir en vous la parole de Dieu et la manifester par les œuvres, quand il y en a tant qui la bannissent de leur cœur ; soyez forts pour surmonter tous les obstacles que vous rencontrerez dans l'action catholique exercée à votre honneur et à l'avantage de vos frères.

« N'appréhendez point qu'avec ses institutions, l'Eglise vous impose des sacrifices pénibles ou vous interdise les délassements permis. Elle ne se propose d'autre objet que de vous rendre véritablement aimable et précieux un âge qui est celui des belles espérances et des saints enthousiasmes ; de telle sorte, qu'arrivés à l'automne de la vie, vous recueilliez en abondance les fruits dont votre printemps montre les fleurs. Ainsi, tout ce que je vous recommande, c'est de donner pour fondement à toutes vos œuvres la sainte crainte de Dieu dans la piété chrétienne.

« La piété vous est nécessaire parce que, devant pratiquer l'apostolat à l'égard de vos compagnons, vous avez besoin du secours de Dieu, accordé pour l'ordinaire aux seuls bons qui l'im-

plorent. La piété vous est encore nécessaire pour atteindre par le bon exemple le but de vos efforts. Car le poète l'a bien dit : *Ce qui entre par l'oreille fait beaucoup moins d'impression que ce qui frappe les yeux.* Ou pour parler comme le philosophe : *Le chemin de l'exemple est aussi court que celui du précepte est long.* Et vous ne voudriez certes pas qu'on vous appliquât le proverbe: *Il parle bien, mais il marche mal.* Enfin la piété vous est nécessaire, je ne dis plus pour rester bons chrétiens, mais pour ne pas dégrader en vous la nature humaine.

« Loin de moi la pensée de juger avec sévérité le temps présent : les bons n'y font défaut dans aucune classe, dans aucune condition, dans aucun âge ; mais le cœur saigne à la vue de tant de jeunes gens qui, en oubliant le christianisme, ternissent, pour ne rien dire davantage, l'éclat de leur dignité d'hommes.

« Quelqu'un trouvera peut-être de l'excès dans ce que j'avance, car si tout le monde avoue qu'il règne beaucoup d'indifférence en matière de religion, et que les pratiques chrétiennes sont presque totalement abandonnées, tout le monde ne croit pas à la déchéance de la dignité humaine. Chez combien cependant de ces indifférents et de ces non-pratiquants les vertus de la nature subsistent-

elles? Qu'en est-il chez eux de l'obéissance raisonnable, du respect de l'autorité, de la justice sévère et indépendante, du patriotisme désintéressé, de la liberté respectable, et, avec tant de principes gravés par Dieu dans nos cœurs, du principe fondamental de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît ?

« Ah ! chers jeunes gens, n'en doutez pas : sans un fonds de religion, la simple honnêteté naturelle elle-même ne tarde pas à disparaître, et c'est pourquoi je vous recommande de nouveau d'aimer la piété et de pratiquer la religion. Alors votre force ira jusqu'à triompher du respect humain, jusqu'à ne pas rougir de vous montrer chrétiens et catholiques en actes comme en paroles. Conservant de la sorte en vous la parole de Dieu, maintenant, en d'autres termes, toujours vivante la foi du saint baptême, vous assurerez le fruit de votre apostolat, car vos adversaires eux-mêmes, en dépit de tous leurs sarcasmes, rendront hommage intérieurement à votre vertu, et avec leur conversion obtenue pour ainsi dire à votre insu, vous remporterez le plus magnifique de tous les triomphes.

« Puissiez-vous en avoir pour gage la bénédiction apostolique que j'accorde du fond du cœur à vous tous qui êtes ici, à vos compagnons ab-

ents, à vos familles et aux leurs, à vos études, à vos œuvres et jusqu'à vos exercices de sport, souhaitant qu'elle devienne la source des encouragements les plus chers et des plus suaves consolations ! »

* * *

L'opinion de Monseigneur l'Archevêque de Montréal

Lors du premier tournoi gymnastique pour la coupe de la *Presse*, le 16 juin 1906, Mgr l'Archevêque de Montréal disait :

« Qu'est-ce que la gymnastique ? C'est un développement physique et intellectuel à la fois. C'est en même temps un moyen de moralisation. Pendant que l'esprit et le corps sont absorbés par ces exercices physiques, l'enfant ne trouve pas le temps de penser au mal. Par ces exercices si bien raisonnés et si bien exécutés, on prépare une génération forte et puissante qui fera l'honneur de notre pays.

« La culture physique fait du bien au corps, elle fait du bien à l'esprit et à la conscience.

« Il y a des leçons à tirer de ce que nous venons de voir. Nous avons remarqué que M. le professeur Scott, dont l'habileté n'a d'égale que le

dévouement, prend ses élèves parmi les plus jeunes.

« Ce qu'il fait, lui, pour le corps, on peut l'appliquer au moral : c'est dès la jeunesse, aussi, qu'il faut s'appliquer à pratiquer la vertu pour parvenir à en faire chez soi une habitude, une seconde nature. Ce n'est plus à notre âge qu'on commence à faire le bien, pas plus que l'on ne commence à se créer des muscles forts et puissants. Cette pratique du bien doit s'inaugurer dès l'enfance. C'est la fréquence des exercices, c'est la persévérance dont ils ont fait preuve à la tâche qui ont permis à ces jeunes garçons rassemblés ici de nous offrir un spectacle aussi admirable que celui dont nous venons d'être témoins. C'est aussi la persévérance dans les bonnes actions qui peut faire de nous des hommes vraiment vertueux. Je puis dire que la gymnastique, en aidant à former et le corps, et l'esprit, et la conscience, aide à suivre la voie qui conduit au ciel. »

*
* *

Opinion d'un homme d'Etat : Gladstone

« Le temps et l'argent qu'on emploie à développer son corps, disait Gladstone, avec cet esprit pratique qui caractérise l'Anglo-Saxon, rap-

portent un plus gros intérêt que tout autre placement ».

Après les approbations convaincantes et hautement autorisées que nous venons de citer au sujet de notre œuvre et d'institutions analogues, n'avons-nous pas le droit de proclamer l'excellence de l'*Association Loyola* et de la croire digne des encouragements dont le Souverain Pontife lui-même a donné l'exemple en félicitant vivement les membres du congrès de 1905, s'inclinant sous sa paternelle bénédiction et représentant à ses pieds la jeunesse catholique tout entière.



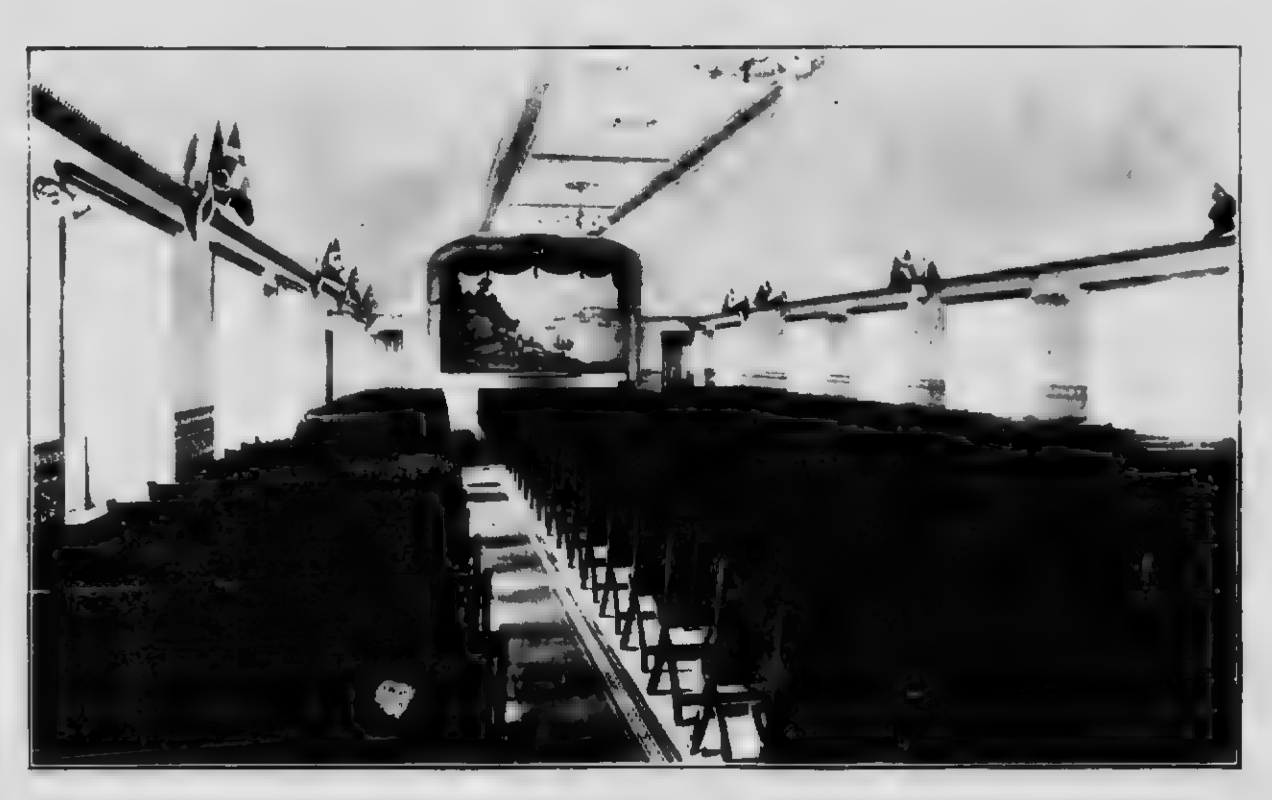


II

HISTORIQUE

En 1873, le révérend Père F. Vignon, S. J. fonda la Congrégation des Jeunes Gens avec le concours d'un certain nombre de membres de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville de Québec. Les Pères Jésuites, selon l'esprit et les traditions de leur ordre, se dévouèrent dès lors plus particulièrement à la jeunesse. Le R. P. Vignon fut aussi le fondateur de la Congrégation des Enfants de Marie et de l'Apostolat de la Prière. Ces trois œuvres initiales se retrouvent au Loyola avec la floraison magnifique des autres œuvres qui, peu à peu, ont été greffées sur elles ; et il nous est permis de présager que les rameaux d'un arbre déjà si fécond s'étendront bientôt sur tout le terrain réservé à leur plein épanouissement.

Ce fut en 1904 que les Pères Jésuites de la Résidence de Québec, dont le R. P. L. Champagne était alors le supérieur, firent l'acquisition, au



Salle de conférences

prix de grands sacrifices, d'un édifice presque séculaire dont l'aspect délabré n'avait rien de séduisant, mais qui était providentiellement destiné, par sa proximité de la chapelle, à devenir le foyer de leurs œuvres. Le nom de l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus fut substitué à celui de *National School* sous lequel il était connu, et une entière transformation a rendu le *Loyola* digne de figurer avec honneur au nombre des institutions les plus intéressantes du vieux Québec rajeuni.

Le 24 octobre 1905, la salle Loyola était brillamment inaugurée par une soirée littéraire et musicale. La plupart des jeunes gens qui figuraient sur la scène appartenaient aux associations dirigées par les Jésuites. Il y avait quelque chose de l'esprit de famille dans cette première réunion publique où les Pères retrouvaient, et sur le théâtre et dans l'auditoire, des amis heureux de leur faire hommage, les uns de leur talent, les autres de leur présence à cette fête d'inauguration. La séance s'était ouverte par une admirable conférence de l'honorable M. Thomas Chapais dont nous donnerons ici quelques fragments :

« Nous assistons, ce soir, à quelque chose d'important et de grave : le début d'une ère nouvelle.

...Le début d'une ère, c'est tantôt un commencement, tantôt un recommencement d'histoire... Il y a pour les individus, les sociétés et les œuvres, des moments de transformation, de rénovation, qui marquent vraiment le point de départ d'une période dans leurs souvenirs et leurs annales. Quelque modestes que soient ces individus, ces sociétés et ces œuvres, l'action qu'ils exercent dans leur sphère reçoit alors une impulsion plus vigoureuse, prend un développement plus large, se manifeste dans un essor plus hardi. Les premières difficultés sont vaincues, les premiers obstacles sont franchis, des perspectives agrandies s'ouvrent devant leurs énergies décuplées. Ils entrent dans une ère nouvelle.

« C'est ce qui arrive en ce moment à plusieurs œuvres québecquoises, dont l'existence s'est dérobée jusqu'ici dans l'obscurité d'une humble bienfaisance. L'heure du plein jour a sonné pour elles, et l'inauguration de cette salle, de cet édifice rajeuni et orienté vers des horizons auxquels il ne semblait pas destiné, fera certainement époque dans leur carrière et dans leur histoire.

« Quelles sont ces œuvres ? Je ne me propose ni d'en faire la revue, ni d'en faire l'exposé. Les unes sont consacrées à la prière et à l'édification

mutuelle ; les autres à la mise en commun des études et des aspirations en vue de l'action catholique et nationale. Celle-ci a pour objet la charité corporelle qui soulage l'indigence, celle-là cette charité d'un ordre peut-être supérieur qui offre à l'esprit et au cœur une nourriture substantielle et saine. Toutes vont trouver sous ce toit, avec une installation plus commode, des facilités plus grandes pour accomplir leur noble mission. Cette mission, quelle que soit la forme spéciale sous laquelle elle se présente, peut se résumer ainsi : agir sur les intelligences en les éclairant, sur les volontés et sur les cœurs, en les groupant et en les disciplinant pour le bien. »

Puis, après avoir parlé de l'Apostolat des Bons Livres, le conférencier ne voulut pas terminer son discours sans arrêter l'attention de ses auditeurs sur l'une des œuvres les plus importantes du Loyola :

« Il est une association d'un autre genre, dit-il, à laquelle je ne puis m'empêcher d'adresser un cordial salut avant de descendre de cette estrade. C'est l'Association de la Jeunesse Catholique, dont une branche est établie à Québec depuis quelques mois.

« Son objet est digne d'admiration et de sympathie. Ces vaillants jeunes gens se proposent de se réunir pour étudier, et le but de leurs études, c'est de se préparer aux luttes de l'avenir, c'est d'acquérir les connaissances, la science, l'entraînement, c'est de développer et d'asseoir fortement dans leur intelligence et dans leur cœur les doctrines et les convictions qui leur permettront de défendre victorieusement, « avant tout, par-« dessus tout, et contre tous, les principes du ca-« tholicisme et la tradition du Canada français. »

« Devant un tel programme, un si haut dessein, un si noble idéal, nous sentons notre cœur battre d'espoir et un enthousiaste bravo jaillit spontanément de notre âme. Ah ! si notre jeunesse canadienne entre dans cette voie d'honneur, de labeur fécond et de vertu généreuse, si elle veut écouter l'appel et suivre l'exemple de cette élite qui la convie aux intrépides efforts, si elle correspond à sa vocation magnifique, j'entrevois pour notre race bien des jours de prospérité, de grandeur et de gloire.

« Jeunes gens, qui, dédaigneux des plaisirs vulgaires et des basses sollicitations, élevez vos regards vers les sommets, vos intelligences vers le vrai, et vos âmes vers le bien ; qui voulez scruter d'avance les graves problèmes nationaux



Salle de billard et de pcol

et sociaux que vous aurez peut-être à résoudre demain, lorsque l'heure de l'action directe aura sonné pour vous ; jeunes gens qui voulez devenir des hommes, soyez bénis de Dieu et de la Patrie ! »



En 1906, l'Association Catholique de la Jeunesse inaugura ses salles d'étude et de récréation, une spacieuse bibliothèque fut ouverte aux associés de l'Apostolat des Bons Livres, ainsi qu'une jolie salle, mise à la disposition des Zélatrices du Sacré-Cœur et des Enfants de Marie.

Toutes les sociétés dirigées par les RR. PP. Jésuites sont abritées sous le même toit, mais chacune y a son entrée particulière. Le luxe n'est affiché nulle part, mais le bon goût règne dans tous les détails, donnant un aspect agréable à ces salles d'ailleurs si bien entretenues et si largement éclairées. Que de jeunes gens sont heureux de fuir la solitude souvent dangereuse d'une étroite chambre de pension pour venir y chercher de saines distractions ! Que de parents visitent avec plaisir cette maison où leurs fils et leurs frères viennent se récréer honnêtement dans le voisinage immédiat de ceux qui s'inté-

ressent à eux avec un infatigable dévouement et une si aimable et si paternelle bienveillance !

Des cours de gymnastique furent établis au Loyola en novembre 1907, et eurent, dès le début, une vogue entraînante. Il est regrettable que les circonstances ne permettent pas qu'il y ait des classes organisées pour différentes catégories de la jeunesse catholique et qu'un gymnase constamment ouvert ne soit encore fondé dans ce but.

M. Omer Héroux écrivait dans la *Vérité*, au mois d'octobre 1906 :

« L'œuvre, croyons-nous, serait assez facile à créer. Il suffirait de trouver les ressources nécessaires à l'achat d'un terrain et à l'érection d'un gymnase ; de légères contributions de la part des membres en assureraient ensuite l'entretien. Pour un gymnase, c'est de l'espace qu'il faut surtout. L'ameublement est assez simple et l'édifice n'a pas besoin d'être très ornementé.

« Il serait important cependant, repétons-le, que la fondation nouvelle fût associée à une œuvre déjà existante et qui permettrait de mener de front le perfectionnement intellectuel, physique et moral des jeunes gens. Si elle pouvait être adjointe au Loyola, ce serait presque l'idéal.

Salles de jeux, d'étude, de conférences, église et bibliothèque, tout se tiendrait.

« Nous ne savons cependant si les circonstances autoriseraient la jonction des deux œuvres, — et toute cette entreprise devra être préparée avec soin et prudence : mais nous sommes convaincu que si les jeunes gens catholiques de Québec voulaient se donner la main et manifestaient clairement le désir de voir se réaliser pareil projet, celui-ci aurait tôt fait de passer dans l'ordre des faits accomplis. »

***

Au cours d'une séance donnée à la salle Loyola, le R. P. Turgeon, supérieur de la résidence des Jésuites, donna une description et une explication des armoiries de la famille de S. Ignace, et il en fit rapporter la signification au nom de « Loyola », choisi pour désigner le foyer des œuvres des Pères de la Compagnie de Jésus à Québec.

Les « loups accostés à la marmite » et représentant, sur la face du blason, l'abondance des largesses de la famille de l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus, figurent bien cette avide jeunesse dont le cœur et l'esprit affamés viennent chercher, au « Loyola » de Québec, les aliments que leur donnent avec profusion les fils de S. Ignace.

« Sept bandes sur fond d'argent » rappellent sept valeureux chevaliers parmi les ancêtres d'Ignace de Loyola. Leur nombre et leur signification peuvent se transformer pour nous en représentation des sept œuvres auxquelles se dévouent les Pères Jésuites de notre ville : Congrégation de la Très Sainte Vierge ; Aumônerie des militaires ; Conférence St-Jean-Berchmans de la Société St-Vincent-de-Paul ; Apostolat de la Prière ; Bibliothèque de l'Apostolat des Bons Livres ; Cercle Loyola de l'Association Catholique de la Jeunesse ; Club Loyola (gymnase, salle de jeux, etc.)

Et nous ne pouvons mieux dire que de répéter ici les paroles qu'adressait aux révérends Pères le distingué conférencier que nous avons déjà cté :

« Et maintenant, puis-je clore cette conférence sans me faire votre interprète pour remercier les RR. PP. Jésuites du courageux dévouement qui les a poussés à créer parmi nous ce nouveau et puissant foyer de lumière, de charité, d'apostolat mutuel, d'édification chrétienne, de propagande catholique, d'action religieuse et nationale ? Qu'ils me permettent de violenter leur humilité et de leur dire : honneur à vous, successeurs et héritiers des Lejeune, des Lalemant, des Brébeuf,

des Jogues, des DeQuen, de tant d'apôtres et de héros ! Dans un âge pacifique et tranquille, vous continuez ici, sous une autre forme et par d'autres voies l'œuvre qu'ils avaient commencée au milieu d'une époque de sang et de feu : la lutte pour la vérité, pour le règne de Jésus-Christ dans les âmes, dans les intelligences, dans les institutions et dans les mœurs. Honneur à vous ! Le Canada français, dont la dramatique histoire a consacré la gloire de vos devanciers, reconnaît en vous les dignes continuateurs de de cette lignée illustre, parce qu'il voit votre âme animée du même zèle, et votre cœur consumé de la même flamme apostolique. »





III

ŒUVRES DE L'ASSOCIATION LOYOLA

DÉPARTEMENTS DU LOYOLA

L'Association Loyola a pour objet : 1° Les œuvres de religion, de charité et d'apostolat ; 2° la culture intellectuelle et la formation aux œuvres sociales à la portée de la jeunesse catholique ; 3° l'éducation physique raisonnée. Le Loyola se divise, par conséquent, en trois départements : Gymnase et jeux divers ; salle de conférences, salle de lecture et bibliothèque ; salles de réunion pour les œuvres mentionnées en premier lieu.

GYMNASE ET JEUX

Club de Gymnastique

Le Club de Gymnastique, sous la direction d'habiles professeurs, compte une centaine de



Salle de gymnastique

membres, se réunissant les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à 8 heures du soir. La salle de gymnase est encore ouverte aux mêmes jours, l'après-midi, de quatre heures et demie à six heures, pour les membres de la classe des hommes d'affaires.

Salle des Exercices

La salle des exercices est vaste, bien aérée, et munie de tous les appareils désirables : barre fixe, barres parallèles, cheval de bois, anneaux volants, échelle horizontale, mils, haltères, barre à sphère, extenseur Sandow, matelas, ballon de boxe, etc.

Bains, Douches

Des appareils pour les douches sont à la disposition des membres du club ; ils sont abondamment pourvus d'eau chaude et d'eau froide et faciles à régler. Une baignoire est aussi à l'usage des jeunes gens.

Vestiaire

Chaque membre du gymnase peut avoir à sa disposition, pour y déposer ses effets, un casier fermé à clef et bien aéré.

Jeu de Quilles

Deux belles allées de quilles sont ouvertes aux joueurs. Les amateurs de ce genre d'exercice sont actuellement divisés en trois clubs : le « Gauvin », le « Loyola » et le « National ». Ces clubs font partie de la Ligue de Quilles de la cité de Québec, et ont ainsi l'occasion de se mesurer souvent avec d'autres équipes de la ville et des environs.

Billard, Pool, etc.

La salle de récréation renferme une table de billard et deux tables de pool.

On y trouve également des jeux d'échecs, de dames, etc.

Tout jeu intéressé (pour de l'argent) est interdit au Loyola.

APOSTOLAT DES BONS LIVRES

L'Œuvre de l'Apostolat des Bons Livres a été fondée en 1893 par le R. P. M. Martineau, S. J., avec le concours des dames zélatrices de l'Apostolat de la Prière et des Enfants de Marie de la Congrégation de la Haute-Ville de Québec. Installée premièrement dans le soubassement de

rtes aux
cice sont
auvin »,
ubs font
Québec,
nt avec
s.

uble de

ecs, de

inter-

a été
S. J.,
Apos-
de la
ébec.
t de



Bibliothèque de l'Apostolat des Bons Livres

la chapelle de la Congrégation, elle a grandi dans l'ombre jusqu'au jour où les œuvres dirigées par les RR. PP. Jésuites ont élu domicile au Loyola. Elle renferme aujourd'hui près de 8,000 volumes.

Les jours et heures où la Bibliothèque de l'Apostolat des Bons Livres est ouverte au public sont indiqués sur deux tableaux dont l'un est exposé dans le vestibule du Loyola et l'autre à l'entrée de la chapelle des Pères Jésuites.

Selon l'un des principaux articles du règlement de l'Œuvre, chaque abonné doit joindre un livre sérieux (religieux ou profane) aux livres récréatifs qu'il a le droit de choisir d'après le catalogue : ainsi, l'on s'efforce de préserver les lecteurs, non seulement du poison des ouvrages corrupteurs, mais de l'anémie intellectuelle et morale que produirait en eux la lecture unique des ouvrages de pure imagination.

« La création d'une bibliothèque publique est toujours en soi une entreprise périlleuse. Etant donnés la multiplicité des mauvais livres, le défaut de critérium des gens du monde en général, et la division des esprits, il est presque impossible, à moins d'un concours de circonstances très spéciales, que la fondation d'une bibliothèque publique n'ait pas pour résultat d'établir un foyer d'infection intellectuelle et morale plus ou

moins actif. C'est là une vérité à laquelle trop d'honnêtes gens ne réfléchissent pas suffisamment. Pour qu'une bibliothèque publique soit bonne et sans dangers, il faut qu'elle soit fondée par des personnes compétentes, aux principes sûrs, à la science suffisante, et que ces personnes en aient et en conservent la direction incontestée. Or, qui voudrait prétendre que la compétence parfaite, la sûreté absolue des principes, la science adéquate, l'unité et et la continuité de direction, peuvent présider à la creation et à l'administration des bibliothèques publiques, dans la plupart des cas ?

« C'est donc avec raison que j'ai décerné, en commençant, à ceux qui ont fondé cette œuvre admirable, (l'Apostolat des Bons Livres) et qui s'y dévouent sans relâche, le titre de bienfaiteurs publics [1]. »

(1) *Cf.* " L'Apostolat des Bons Livres et l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française ".— Conférence donnée par l'hon. M Thomas Chapais à l'inauguration de la salle Loyola le 24 octobre 1905.—Québec, Imp de " l'Evénement ".

elle trop
suffisam-
que soit
t fondée
principes
rsonnes
ntestée.
pétence
science
rection,
inis‑ra-
plupart

né, en
œuvre
et qui
niteurs

---

holique
née par
yola le



Salle d'attente de la bibliothèque

LE CERCLE LOYOLA DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE

Le Cercle Loyola, qui a pour devise : *Adolescens surge »*, est né de l'Association Catholique de la Jeunesse en janvier 1905.

Quelques jours après sa fondation, les membres du nouveau Cercle, accompagnés de leur Directeur, allaient rendre visite à Mgr l'Archevêque de Québec, et recevaient de lui des paroles de félicitation et d'encouragement, ainsi qu'une bénédiction toute spéciale pour l'œuvre dont ils prenaient la courageuse initiative.

Dans l'Histoire de la Congrégation de Paris, nous lisons, au chapitre des Œuvres de zèle et de charité, le programme de la fondation de la « Société des bonnes études » et nous y trouvons, avec les cercles d'études de l'A. C. J. C., une heureuse analogie que font ressortir les lignes suivantes :

« Procurer à des jeunes gens sérieux un lieu de réunion où ils pussent discuter en commun et à armes courtoises des questions de philosophie, de littérature et d'histoire, parfaire ainsi leur instruction personnelle et les former à l'exercice

de la parole, tel était le programme de la Société des bonnes études. »

Les réunions du Cercle Loyola ont lieu deux fois par mois, le jeudi soir. Les conférences ou causeries familières, suivies d'une amicale discussion, sont données alternativement par un des membres du Cercle et par un de leurs invités.

Outre les réunions semi-mensuelles, le Père Directeur a bien voulu donner chaque semaine des causeries philosophiques, c'est-à-dire un cours abrégé de philosophie mis à la portée des jeunes gens qui fréquentent le Cercle.

Dans la salle de lecture des jeunes gens (salle d'étude du Cercle Loyola), l'on trouve une variété de journaux et revues.

On a placé dans cette salle une boîte destinée à recevoir les bulletins des membres et dont le contenu est communiqué à chaque réunion. Ainsi, les questions qui ont pu embarrasser quelques-uns d'entre eux (objections courantes sur des matières de religion ou autres sujets) sont proposées séance tenante. La solution est donnée aussitôt, à moins qu'on ne soit pas suffisamment préparé à répondre sur-le-champ ; dans ce cas, le Directeur charge l'un des membres de faire un petit travail à l'aide de renseignements dont il lui in-

diq les sources. Il est, du reste, toujours prêt à donner ses propres lumières aux jeunes intelligences qu'il a à cœur d'éclairer et d'instruire en leur rendant la science aimable et accessible.

« Tant que dure l'union, le succès va grandissant. » Un philosophe moderne a écrit avec une profonde vérité : « Les bâtiments qui s'élevaient, s'écroulent quand l'amour-propre se glisse par une fente entre deux pierres. L'amour-propre arrête et empêche l'*édification* dans le sens précis du mot. » Que les camarades du Cercle Loyola continuent à demeurer unis comme ils le sont, et leur œuvre deviendra grande et forte.

Ce que c'est que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française

« L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a été fondée le 13 mars 1904.

« Elle a des groupes ou cercles de jeunes gens dans la plupart des centres français du pays et jusque dans la Nouvelle-Angleterre. Le nombre de ses membres s'élève à plus de 900 (1).

« Le but de l'A. C. J. C. est de préparer le triomphe de la cause catholique et nationale, de

(1) L'A. C. J. C. compte à Québec six groupes florissants.

plus en plus menacée dans ce pays. Elle ne veut pas seulement former et grouper de bons chrétiens et de bons citoyens, mais *préparer des lutteurs à la fois habiles et dévoués, une élite influente de fiers catholiques et d'ardents patriotes. Elle veut que la prochaine génération apprenne à mettre l'intérêt de la religion et de la patrie avant celui des hommes et des partis.*

« Pour arriver à cette fin, l'Association demande à ses membres trois choses : 1° la pratique franche et ouverte d'une piété virile ; 2° l'étude des intérêts religieux, nationaux et sociaux de notre peuple ; 3° une action réelle et effective, proportionnée à leurs forces, pour la cause catholique et nationale. Elle a, dès son début, choisi le terrain social comme son principal champ d'action : l'étude des questions sociales couvre la partie la plus considérable de son programme d'étude.

« Pour être admis dans l'Association, il suffit de s'engager à faire, dans sa vie, une part à la piété, à l'étude et à l'action dirigées vers le but indiqué plus haut. C'est ainsi qu'on devient *membre isolé* de l'A. C. J. C.

« Mais l'Association invite les jeunes gens à se constituer en *groupes* ou *cercles* et à faire commune leur pratique de la piété, de l'étude et de

l'action. C'est une force et un attrait de plus pour les membres.

« Un des premiers principes de l'A. C. J. C., *c'est la soumission la plus complète à l'autorité de l'Eglise,* que représente officiellement un aumônier-directeur général. En outre, chaque groupe a un prêtre pour le diriger. Au reste, les constitutions garantissent l'autonomie et la libre initiative tant des groupes que de l'ensemble pour tout ce qui touche à l'administration intérieure. Le Souverain Pontife et tous nos évêques, en prenant l'A. C. J. C. sous leur haute direction, lui ont donné de solennelles approbations et des bénédictions précieuses.

« Pour connaître plus en détail le caractère de cette association, ses méthodes, ce qu'elle exige de ses membres, lire la brochure qui renferme ses statuts et son programme d'étude : prix, 10 centins. S'adresser au Secrétariat de l'A. C. J. C. 502, rue Saint-Hubert, Montréal.

« L'établissement de l'A. C. J. C. est peut-être le plus beau mouvement catholique et national qui ait été tenté depuis longtemps dans ce pays.

« Si nous devons échapper aux mille dangers qui nous menacent, ce sera par la généralisation de l'esprit qui inspire cette œuvre nouvelle, esprit

de réaction contre l'apathie générale des bon
contre la course effrénée aux intérêts mesquins
esprit de dévouement généreux et militant a
maintien de nos traditions nationales et rel
gieuses (1). »

Nous nous permettons de recommander cha
leureusement la lecture de l'intéressante revue
mensuelle de l'A. C. J. C. dont le titre caracté-
rise si bien la vaillante mission des *jeunes :* LE
SEMEUR, organe officiel de l'Association publié
à Montréal.

Bureau de Renseignement au Loyola

Ce bureau a été fondé en 1906, et Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, dans une circulaire adressée à son clergé, en date du 10 octobre de la même année, ajoute, après avoir recommandé l'Œuvre de la Préservation des jeunes filles :

« Une œuvre similaire à celle dont je viens de parler s'organise pour la *préservation des jeunes gens* qui s'éloignent de leurs familles dans le

(1) Extrait du programme d'une séance donnée par le Cercle Pie X de Montréal (Delorimier).



Salle de lecture et d'étude du Cercle Loyola

dessein de venir travailler à la ville. Arrivant, eux aussi, sans expérience dans un milieu étranger, parfois malsain, ils sont exposés à se laisser entraîner dans une voie dangereuse où leur vertu serait menacée.

« L'Association Catholique de la Jeunesse, qui a pour but principal la protection morale des jeunes gens, a fait surgir dans nos villes différents groupes, dont chacun adopte le genre d'œuvres propres à réaliser quelque chose du programme si étendu et si noblement utile de l'Association. Lors du premier Congrès régional des Cercles québecquois, tenu le 27 mai dernier, il a été résolu, entre autres questions importantes, d'établir pour les jeunes gens qui viennent habiter la ville, un bureau de renseignement dont le siège serait au Loyola, 33, rue d'Auteuil, Québec.

« Les salles de lecture et de jeux, où se réunissent déjà les membres du Cercle et du Club Loyola, offriront aux nouveaux venus les moyens d'échapper à l'oisiveté et aux mauvaises compagnies ; ils trouveront dans le Directeur de l'Œuvre un père spirituel et un ami, et parmi les jeunes gens dont ils partageront les saines récréations, des camarades dévoués qui s'intéresseront à eux dès leur arrivée, soit pour leur indiquer une

maison de pension convenable, soit pour leur donner les informations dont ils pourraient avoir besoin. Une Congrégation de la Sainte Vierge les admettra, s'ils le désirent, dans ses rangs privilégiés, ajoutant ainsi une puissante sauvegarde à la protection qui leur est déjà assurée dans l'Association.

« Messieurs les curés voudront bien diriger vers ce siège de la nouvelle Œuvre les jeunes gens honnêtes qui doivent quitter leurs paroisses, et favoriser ainsi l'apostolat religieux et social qui a été entrepris en faveur de la jeunesse catholique. »

Salle de Conférences

La grande salle de conférences ou salle Loyola peut contenir 500 personnes. Elle est pourvue d'une scène élevée, de décors, de jeux de lumières et autres accessoires indispensables anx représentations dramatiques. Des concerts d'artistes, de très belles conférences, des séances historiques et littéraires y attirent des auditoires nombreux et distingués.

Il est presque regrettable que ce local, depuis cet hiver, doive servir alternativement de salle de conférences, etc., et de classe de gymnastique

et callisthénie. Il faut toute la bonne volonté et tout le dévouement des autorités du Loyola pour suppléer à l'espace insuffisant par une combinaison qui n'est pas sans amener maints embarras et nécessiter un travail supplémentaire ; il est permis d'espérer que les bons citoyens de Québec voudront bien prendre leur part des trop lourdes charges dont elles sont responsables en leur facilitant les moyens d'annexer au Loyola un gymnase indépendant et parfaitement organisé.

CONGREGATION DES JEUNES GENS ET ŒUVRE DES MILITAIRES

La Congrégation des Jeunes Gens, fondée en 1873 avec un contingent de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville, a été, comme nous l'avons dit au commencement, l'une des pierres fondamentales de l'Œuvre du Loyola.

La Congrégation des étudiants de l'Université Laval et celle des jeunes gens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont été formées successivement par des détachements de la Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville : il y a donc des liens d'origine et de fraternité entre ces différentes Congrégations, et leurs membres

se retrouvent en famille et sont les bienvenus au sein de l'*Association Loyola*.

Les *militaires* de la milice régulière du Canada sont admis à faire partie de la Congrégation des Jeunes Gens et sont exhortés à prendre part à la communion générale du premier dimanche de chaque mois.

En 1894, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec confia aux RR. PP. Jésuites la direction spirituelle des soldats en leur donnant tous les pouvoirs attachés à cette charge.

Tous les dimanches, les soldats catholiques, tant de l'Artillerie Royale que de l'Infanterie, se rendent en corps à la messe de 8 heures dans la chapelle des RR. PP. Jésuites ; tous les quinze jours, la musique de la fanfare ajoute un éclat spécial à cette parade. Les officiers se placent dans le sanctuaire et les soldats occupent les galeries réservées aux Congréganistes.

En souvenir du noble combattant qui renonça aux triomphes des champs de bataille pour doter l'Église d'une Compagnie militante uniquement vouée à la conquête des âmes, l'Œuvre des Militaires garde un titre spécial à la prédilection des fils d'Ignace de Loyola.

CONFERENCE SAINT-JEAN-BERCHMANS

Les membres actifs de cette Conférence qui a été formée, en janvier 1904, au sein de la Congrégation des Jeunes Gens de la Haute-Ville, et qui a été agrégée au Conseil général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, le 7 mai 1907, se réunissent au Loyola chaque semaine, le vendredi soir, à 7 h. 30 (excepté pendant les mois de juillet et août). Ils distribuent des secours à un certain nombre de familles indigentes. N'est-il pas bon que la jeunesse heureuse apprenne ainsi à comparer la misère qu'elle voit de près au bien-être dont elle jouit, afin de ne pas laisser l'égoïsme triompher en elle de la charité ? C'est d'ailleurs l'un des plus grands devoirs du chrétien que de servir Dieu dans la personne du pauvre ; un des meilleurs poètes de notre temps le rappelle dans ces vers sublimes :

. . . .
"On fait l'aumône, soit, mais si mal, mais si peu,
Sans un élan du cœur, d'un geste d'automate ;
Sur le pauvre, pourtant, Jésus, est ton stigmate,
Et dans la main tendue où nous mettons un sou,
Nous devrions tous voir la blessure et le clou."

Les jeunes gens doivent donc être encouragés dans la noble tâche qui les initie à la pratique de cette vraie charité du cœur qui réclame plus que le don de l'aumône matérielle. N'oublions

pas qu'une soirée annuelle est donnée à la salle Loyola pour les pauvres, et que ceux-ci en bénéficient par l'intermédiaire des membres de la Conférence Saint-Jean-Berchmans.

Toute personne peut devenir membre honoraire de la Conférence par une offrande annuelle de $1.00 donnée soit au Directeur, au Président ou au Trésorier de la Conférence. Les membres honoraires ont droit à des indulgences très étendues.

L'Union des Amateurs de Québec

L'« Union des Amateurs de Québec » est une société chorale qui fut établie en 1901 par un groupe d'amis dans le but de chanter à l'église et de préparer des soirées musicales. Deux ans après sa fondation, elle se mit généreusement à la disposition des RR. PP. Jésuites et chanta sa première messe à l'occasion de la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, le 3 février 1903. Depuis cette date, continuant de recruter ses membres parmi les jeunes congréganistes, elle exécute les chants à la messe de 8 heures, tous les dimanches, et aux fêtes et retraites de la Congrégation.

Cette société chorale, très méritante et très dévouée, est affiliée à l'Association Loyola.



IV

REGLEMENTS GENERAUX

Nom, But, Direction

Art. 1. L'Association porte le nom de «Loyola.»

Art. 2. Elle a pour but le développement physique, intellectuel et moral des jeunes gens catholiques de la cité de Québec et des environs.

Art. 3. Elle est sous la surveillance et la direction des RR. PP. Jésuites de Québec.

Les Membres de l'Association

Art. 4. L'Association comprend des membres honoraires et des membres actifs.

Art. 5. Les membres honoraires sont les bienfaiteurs de l'Association auxquels le Bureau de Direction a conféré ce titre. Ils jouissent des mêmes droits et privilèges que les membres actifs.

Art. 6. Tous les jeunes gens de bonnes mœurs âgés d'au moins 16 ans peuvent devenir membres actifs de l'Association.

Art. 7. Pour devenir membre actif, on doit en faire la demande par écrit au Bureau de Direction. Cette demande doit être accompagnée du prix de l'abonnement et être appuyée par la recommandation de deux membres de l'Association ou du R. P. Directeur.

Art. 8. Les principaux *devoirs* des membres consistent :

(*a*) A donner l'exemple d'une bonne conduite, à observer les règles de la bienséance et de la politesse qui doivent distinguer un gentilhomme, à éviter tout ce que l'honnêteté et la charité chrétiennes de même qu'une bonne éducation ne sauraient tolérer.

(*b*) A payer régulièrement la contribution annuelle.

(*c*) A être soumis en tout au Directeur et à observer avec fidélité tous les points du règlement de l'Association.

Art. 9. Les principaux *privilèges* des membres sont les suivants :

(*a*) Le libre accès aux salles de jeux aux heures où elles sont ouvertes.

(*b*) Le droit de faire partie d'un ou de plusieurs des groupes, cercles et clubs de l'Association.

(*c*) Le droit de voter pour l'élection des officiers du ou des groupes auxquels ils appartiennent.



Jeu de quilles

N. B.—L'on voudra bien se rappeler que le gardien des salles de jeux, nommé par le Directeur, est tenu de faire observer en tout temps les règlements de l'Association.

Les règlements particuliers concernant les jeux sont affichés dans les salles du Loyola.

Les Groupes Leurs Comités

Art. 10. L'Association Loyola comprend les groupes suivants :

La Congrégation des Jeunes Gens.
La Conférence Saint-Jean-Berchmans.
Le Cercle Loyola.
L'Union des Amateurs de Québec.
Le Club de Gymnastique.
" " " Quilles Gauvin.
" " " Quilles Loyola.
" " " Quilles National.
" " " Billard et de Pool.

Art. 11. Chacun de ces groupes est administré par un comité élu parmi ses membres, lequel a juridiction exclusive sur toutes les affaires particulières du groupe, sous la direction du R. P. Directeur.

Le Bureau de Direction

Art. 12. Le Bureau de Direction se compose du R. P. Directeur, des professeurs de gymnas-

tique, et de onze membres délégués pour un an : trois par le comité du Club de Gymnastique, et un par chacun des comités des autres groupes.

Art. 13. Ces membres sont élus pour un an par le comité de leurs groupes respectifs, dans la troisième semaine de novembre, et entrent en charge le premier jour de décembre.

Art. 14. Le Bureau de Direction a la régie du Loyola sous le contrôle du R. P. Directeur. Il se prononce en dernier ressort sur l'admission ou l'exclusion des membres, et il a le droit de faire des règlements, de les amender, modifier ou remplacer, suivant que les circonstances l'exigent.

Les Officiers du Bureau de Direction

Art. 15. Le premier jour de décembre, le Bureau de Direction élit ses officiers pour l'année suivante.

Art. 16. Ces officiers sont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Art. 17 Le président préside les séances du Bureau de Direction, met les propositions au vote, contresigne les procès-verbaux, et signe, ainsi que le trésorier, les cartes données aux membres.

Art. 18. Le vice-président a tous les pouvoirs du président en l'absence de ce dernier.

Art. 19. Le secrétaire tient un registre des procès-verbaux, qu'il signe ainsi que le président. Il est chargé de la correspondance de l'Association, etc.

Art. 20. Le trésorier tient les comptes de l'Association, perçoit la contribution annuelle, et paye les dettes de l'Association selon l'ordre qui lui en est donné par le R. P. Directeur.

Les Assemblées du Bureau de Direction

Art. 21. Les assemblées du Bureau de Direction ont lieu le deuxième et le quatrième dimanche de chaque mois, à moins d'avis contraire.

Art. 22. Les membres du Bureau de Direction ont seuls le droit d'assister aux séances et d'y prendre la parole.



BUREAU DE DIRECTION DU LOYOLA

Directeur : Rév. Père Nap. Paré, S. J.

Président : Labrèque, Adolphe, N. P.,
du Club de Quilles « Gauvin »

Vice-Président : Lanouette, Louis-C.,
du Club de Gymnastique.

Secrétaire : Delisle, Oscar,
du Club de Gymnastique

Trésorier : Turcot, Paul-A.,
de la Congrégation de la Sainte Vierge

Membres adjoints :

Légaré, Ernest, *du Cercle Loyola*
Turcot, Albert, *au Club de Gymnastique*
Déry, Raphaël, *de la Conférence Saint-Jean-Berchmans*
Barry, Eugène, *de l'Union des Amateurs de Québec*
Cartier, Georges-E., *du Club de Quilles Loyola*
Boiteau, Arthur, *du Club de Quilles National*
Vézina, Lucien, *du Club de Billard et de Pool*
Little, George E., *Professeur de Gymnastique*
Salter, Frank, *Professeur de Gymnastique*

CONGRÉGATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Préfet : Lanouette, Louis-C.
1re Assistant : Giroux, J.-B.
2me Assistant : Labrecque, Auguste
Secrétaire : Turcot, Paul-A.
Trésorier : Dorion, Emile
Assistant-Trésorier : Simard, Anthime
Maître des Approbanistes : Déry, Raphaël
Organiste : Roy, Alfred
Directeur du Chant : Plamondon, J.-Petrus
Lecteurs : Gaboury, Emile ; Gagné, Louis ; Pichette, Lucien ; Turcot, Albert
Placiers : Gaudry, Lionel ; Labrèque, Eric
Portiers : Jackson, René ; Dussault, David ; Bernier, Adélard ; Leclerc, J.-B.

CONFÉRENCE SAINT-JEAN-BERCHMANS

Société Saint-Vincent-de-Paul

Président : Lanouette, Louis-C.
Vice-Président : Dorion, Emile
Secrétaire : McCloskey, Frank
Trésorier : Déry, Raphaël

Bélanger, Eugène
Bernier, J.-Adélard
Dussault, David
Fortin, Donat
Gagné, Louis-R.
Gingras, Alexandre
Houde, Gédéon
Parent, Félix

Robitaille, Alexandre
Rondeau, Pierre
Simard, J.-Anthime
Turcot, Paul-Antoine

L'Union des Amateurs de Québec

Société Chorale

Président honoraire : Gagnon, Ernest
Président : Gauvin, Ludger
Vice-Président : Godbout, Joseph
Secrétaire : Barry, Eugène
Assistant-Secrétaire : Bédard, Bénoni
Trésorier : Plante, Ernest
Directeur du Chant : Plamondon, J.-Petrus
Assistant-Directeur : Barry, Alphonse
Bibliothécaire : Brousseau, Edouard

Barry, Rosaire
Brousseau, Edouard
Dagneau, Georges
Donati, Albert
Fiset, Antonio
Huot, Lauréat
Plamondon, Paul
Seers, Ernest
Seers, Gaston
Tessier, Charles

Cercle Loyola

Association de la Jeunesse Canadienne-Française

Président : Légaré, Ernest
Vice-Président : LeSage, Jules
Secrétaire : Duchesneau, Jean
Secrétaire-Correspondant : Turcot, Paul-A.
Trésorier : Martin, Télesphore

Anctil, Josaphat
Barnard, Edouard
Bilodeau, Ulric
DesRivières, Léon-T.
Dumais, Charles
Fontaine, Charles
Gagné, Louis-R.
Langlois, Lionel
Laroche, Georges
Patry, Alphonse
Patry, Emile
Rouillard, Léon
Rousseau, Albert
Simard, J.-Anthime

Comité du Gymnase

Président : Lanouette, Louis-C.
Vice-Président : Turcot, Albert
Secrétaire : Delisle, Oscar
Trésorier : Marquis, Victor
Membres adjoints: Delisle, Richard; Marier, Alb.; Tremblay, Paul
Professeurs : Little, George E. ; Salter, Frank

Club de Quilles « Gauvin »

Président : Gauvin, J.-Eugène
Vice-Présidents : Dubé, Théo. ; Bélanger, O. ; Simard, J. ; Des Rivières, E.
Secrétaire-Trésorier : Gagnon, Ernest
Capitaine : Labrèque, Adolphe

Club de Quilles « Loyola »

Président : Lanouette, Louis-C.
Vice-Président : Lefebvre, Alphonse

Secrétaire-Trésorier : Cannon, Lionel
Capitaine : Cartier, Georges-E.

Club de Quilles « National »

Président : Gingras, Albert
Vice-Président : Dion, Elzéar
Secrétaire-Trésorier : Larochelle, Joseph
Capitaine : Bélanger, J.-M.

Club de Billard et de Pool

Président : Vézina, Lucien
Vice-Président : Amyot, Adjutor
Secrétaire : Bernier, Adélard
Trésorier : Duval, Ernest
Membres adjoints : Laroche, Geo.; Patry, Emile

MEMBRES ACTIFS

Amyot, Adjutor

Barbeau, Joseph
Barnard, Edouard
Baronnet, Floridor
Barry, L.-Eugène
Barry, Rosario
Bazin, Ch.-Edouard
Bazin, Emile

Anctil, Bastien

Bernier, Adélard
Bernier, Paul-Emile
Berthiaume, Joseph-A.
Bilodeau, Joseph
Blais, Joseph-Lionel
Bleau, Joseph
Boisjoli, J.-Arsène

Bédard, David
Béland, Ludovic
Béland, Napoléon
Bélanger, Joseph
Bélanger, Jos.-E.-A.
Bergevin, Léo.
Boiteau, Arthur
Bouchard, Edmond
Boucher, Arthur
Boulet, Wilfrid
Brousseau, Jules
Bruneau, Georges

Cannon, Lionel
Cartier, Georges-E.
Chalifour, Edouard
Chamberland, Adélard
Coté, Alphonse
Coulombe, Henri-C.

Dallaire, Adélard
Dallaire, Delphis
DeBilly, Valmore-A.
Delisle, Richard
Delisle, Roméo
Déry, Raphaël
Dessane, Desprès
Donati, Eugène
Dorion, Emile
Dorval, Roméo
Drolet, Joseph-E.
Duchêne, Arthur
Duggan, Richard
Dumas, J.-Frémiot
Duquet, Joseph
Dussault, David
Duval, Ernest
Duval, Joseph

Faguy, Roméo
Falardeau, Adrien
Falardeau, Joseph
Fournier, Siméon
Frenette, Arthur

Gaboury, Emile
Gagné, Louis
Gagnon, Olivier
Gagnon, Pierre
Garneau, Alphonse-H.
Garneau, Eugène
Garneau, Raoül
Gaudry, Lionel

Gaudry, Marc
Gauvin, Raymond
Germain, Rosaire
Gignac, Léon
Gingras, Alexandre
Gobeil, J.-B.
Godin, Jules
Goulet, Hermas
Guay, Joseph

Hamel, Henri-P.
Huot, Edmond
Huot, Emile

Jobin, Joseph-Ephrem
Jolicœur, Evariste-L.
Jolicœur, Joseph-H.
Jolicœur, Lauréat

Kelso, John

Labrecque, Auguste
Labrèque, Eric
Labrèque, Henri
Laflamme, Oscar
Lafrance, Lucien
Laliberté, Albert
Lanouette, Louis-C.
Lapierre, Hervé
Laroche, Georges
Larochelle, Joseph
Larocque, Jules
Larrivée, Alphonse
Lebel, Rosaire
Leclerc, Jean-Baptiste
Légaré, Ernest
Letarte, H.
Lévesque, Jules

Malouin, Jacques
Marceau, Emile
Marcoux, Georges
Marier, Albert
Marier, J.-Albert
Marier, Léon
Marquis, Victor-C.
Martin, Télesphore
Martineau, Albert
Matte, Arthur

Matte, Lorenzo
Minguy, Jules-A.
Morin, V.-Paul

O'Donnell, G.-John

Papillon, Alphonse
Parent, Félix-E.
Patry, Emile
Plamondon, J.-Petrus
Poitras, Raoul
Poulin, Joseph-Arthur

Racine, Joseph
Renaud, J.
Richard, J.-Emile
Robitaille, Charles
Robitaille, G.-Lucien
Robitaille, Jos-E.-A.
Robitaille, Théophile
Rochette, Evariste
Rochon, Delphis
Rondeau, Pierre
Rouillard, Albert
Rouillard, Léopold
Roy, Robert

Saucier, Amédée

Talbot, Amédée
Terreau, Ls-Charles
Tétu, Wilfrid
Tremblay, Alfred
Tremblay, Paul
Trudel, Eugène
Trudel, Henri-T.
Turcot, Albert
Turcot, Paul-Antoine

Vézina, Armand
Vézina, Lucien
Villeneuve, Alfred
Vincent, E.-Raoul

LES HOMMES DE BUREAU, Etc.

Un cours de gymnastique pour les hommes d bureau, etc., a été inauguré le 13 janvier dernie Le sergent Vaughan de l'Infanterie Royale, qu en est le professeur actuel, compte déjà près d vingt-cinq élèves ; leur nombre s'accroît de jou en jour, et tous s'accordent à dire que ce cour répond à un véritable besoin dans la classe de hommes d'affaires, et sera avant longtemps auss populaire que celui des jeunes gens.

Alain, Adélard	Amyot, Willie, avocat
Bacon, Lucien, Lt-Col.	Boivin, Henri, avocat
Barnard, Joseph	Bolduc, Rémi
Bellerive, Georges	Bussière, Joseph-A.
DeBlois, Eug., Major	Desgagné, Elzéar
Delagrave, Ch., N. P.	Dumais, Charles.-A.
Delisle, Oscar, avocat	Fortin, Donat
Gagné, Gustave	Gagnon, Ernest, avocat
Gagné, Jean-C., avocat	Gendron, Donat
Labrèque, Ad., N. P.	LeMoine, Edmond
Langlois, Art., M. D.	Lesage, Antoni
Lemieux, L.-N., M. D.	Lindsay, P.-Horace
Magnan, Hormisdas	Roy, Alfred
Rinfret, T., Major	Taschereau, G., E.E.D.

Verge, Edmond, M. D.

, Etc.

hommes de
vier dernier.
Royale, qui
éjà près de
roit de jour
e ce cours
classe des
emps aussi

, avocat

avocat

h-A.

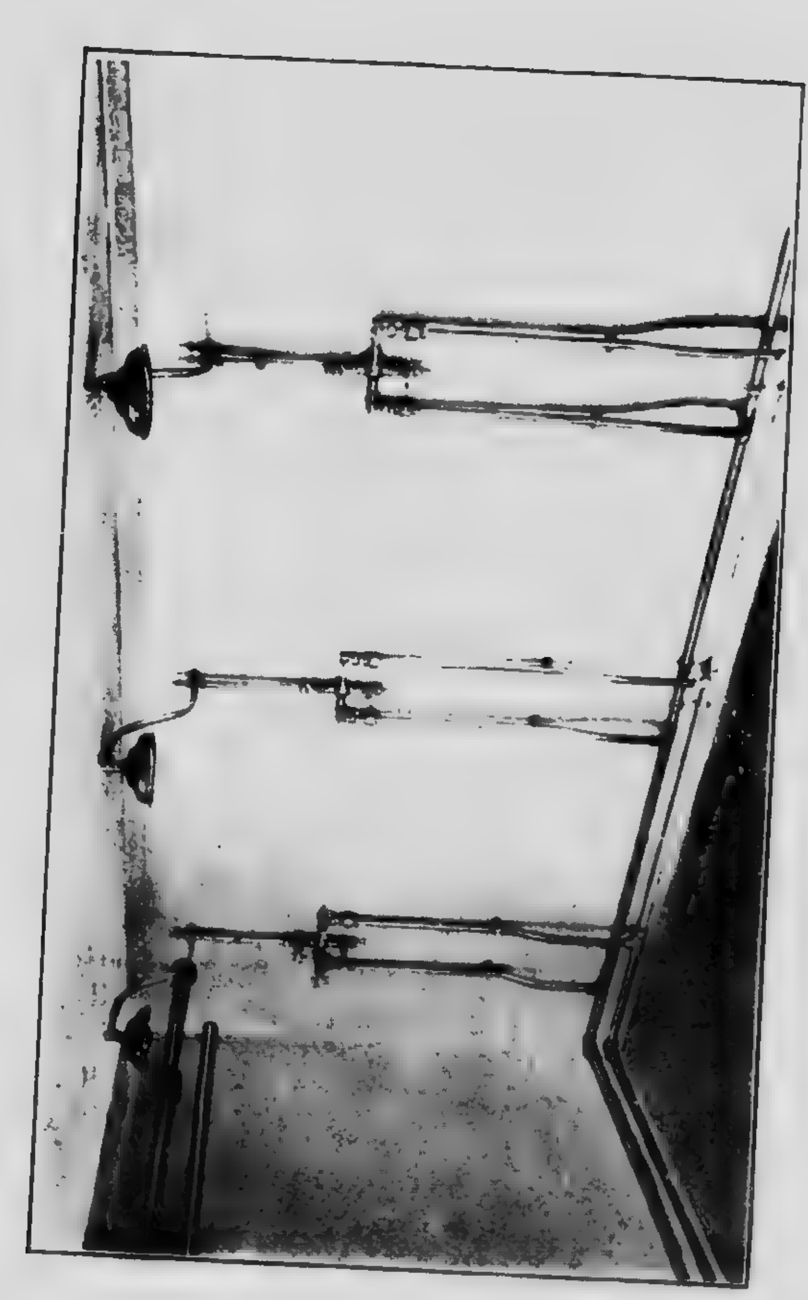
éar
s.-A.

, avocat

nd

ace

E.E.D.



Salle de douches

N. B.—Tous ceux qui veulent faire partie du Club de Gymnastique doivent subir préalablement un examen du médecin.

———

La première représentation de gymnastique, donnée par les membres du Club Loyola au Manège Militaire de Québec, le 11 février 1908, a démontré l'excellence de l'éducation physique, en même temps qu'elle a marqué d'un éclatant succès le début des jeunes athlètes québecquois.

Le R. P. Ed. Lecompte, Provincial de l'Ordre des Jésuites au Canada, était présent à cette séance intéressante, présidée par Son Honneur le Maire Garneau. Monsieur le professeur H. Scott, de Montréal, était venu à Québec spécialement pour assister à cette démonstration ; il est probable que quelques-uns des membres du Club Loyola feront partie de l'équipe canadienne, confiée à la direction de l'habile professeur montréalais, que *La Presse* doit envoyer à Rome pour prendre part aux joutes athlétiques du congrès international de septembre prochain.

Nous donnons ci-après les noms des jeunes gymnastes qui se sont distingués dans l'exécution du programme de cette première représentation dont on a pu lire d'élogieux compte-rendus dans les journaux du lendemain et qui a provoqué, de la part des spectateurs, des applaudissements enthousiastes et bien mérités.

Nous voudrions pouvoir mentionner ici tous

ceux qui ont contribué de quelque façon au s
cès de la séance : organisateurs, zouaves, m
ciens, etc., mais nous sommes obligés de n
borner à les remercier tous en général de l
précieux concours.

***

Président du Club de Gymnastique : M. Louis-C. Lanouette.

Professeurs : MM. George E. Little et Frank Salter.

Chefs de File : MM. Albert Turcot, Albert Marier, Paul Tremblay.

MM. Bastien Anctil ; Floridor Baronnet ; L.-Eu
gène Barry ; Rosaire Barry ; Ch.-Edouar
Bazin ; Emile Bazin ; Adélard Chamber
land ; Alphonse Côté ; Henri-C. Coulombe
Adélard Dallaire ; Delphis Dallaire ; Val
more-A. DeBilly ; Roméo Delisle ; Déprés
Dessane ; Arthur Duchêne ; Richard Dug-
gan ; J.-Frémiot Dumas ; David Dussault ;
Arthur Frenette ; Gustave Gagné ; Pierre
Gagnon ; Raoul Garneau ; Léon Gignac ;
Alexandre Gingras ; J.-B. Gobeil ; Jos.-
Ephrem Jobin ; Evariste-L. Jolicœur ; Jo-
seph-H. Jolicœur ; Lauréat Jolicœur ; Lu-
cien Lafrance ; Hervé Lapierre ; Georges
Laroche ; Jules Larocque ; Henri Letarte ;
Jules Lévesque ; Emile Marceau ; Georges
Marcoux ; Léon Marier ; Lorenzo Matte ;
G.-John O'Donnell ; J.-Petrus Plamondon ,
Raoul Poitras ; Théophile Robitaille ; Del-

phis Rochon ; Pierre Rondeau ; Albert Rouillard ; Amédée Saucier ; Amédée Talbot ; Alfred Tremblay ; Henri-T. Trudel ; Alfred Villeneuve ; E.-Raoul Vincent.

***

PROGRAMME

DES EXERCICES DE GYMNASTIQUE EXÉCUTÉS
PAR LES MEMBRES DU CLUB LOYOLA
AU MANÈGE MILITAIRE DE QUÉBEC
LE 11 FÉVRIER 1908

1.—Exercices callisthéniques.
2.—Exercices avec haltères.
3.—Souque à la corde.—I.
4.—Marches militaires, courses, etc.
5.—Exercices sur les appareils (*cheval de bois,*
(*barres parallèles, barre fixe.*)
6.—Jeux sur parquet et matelas.
7.—Souque à la corde.—II.
8.—Pyramide humaine.—N° 1.
9.—Voltige sur le cheval de bois.
Professeurs et chefs de file.
10.—Pyramide humaine.—N° 2.
11.—Exercices sur barres parallèles.
Professeurs et chefs de file.
12.—Pyramide humaine.—N° 3.
13.—Exercices sur barre fixe.
Professeurs et chefs de file.
14.—Exercices avec mils.
Professeur G. E. Little.
15.—Course avec saut d'obstacles.
16.—Pyramide humaine —N° 4.
17.—Marches de fantaisie.

Après les dernières évolutions des gymna Son Honneur le Maire de Québec voulut prononcer un discours dont voici à peu prè texte :

« Révérends Pères,

« Messieurs les Professeurs,

« Messieurs les gymnastes,

« Je voudrais que ma langue eût autant souplesse et d'agilité que vous en avez déplo ce soir, dans les différentes évolutions de gy nastique que vous avez si bien exécutées, po exprimer les sentiments que je ressens, messieu à la constatation des résultats que vous avez o tenus dans un espace de temps relativement bi court. On dit que les Canadiens-Français nég gent les exercices d'assouplissement et de gyr nastique ; que s'ils cultivent bien leur intelligenc ils négligent la culture physique. La superb démonstration de ce soir prouve au moins qu nous sommes capables de l'une et de l'autre J'espère que tous ceux qui ont donné leurs ap plaudissements à ce qu'ils viennent de voir, sau ront propager cette œuvre si utile.

« La jeunesse doit beaucoup aux RR. PP. Jé- suites qui, en établissant le Club Loyola, ont rendu un grand service aux jeunes gens, à la ville et au pays.

« En juin dernier, j'assistais à une démonstra- tion semblable à celle de ce soir, donnée par le professeur Henri Scott que je suis heureux de voir

ici parmi nous. Grâce à l'un des grands journaux du pays, *La Presse*, le professeur Scott a donné cette soirée qui fut une révélation pour tous et probablement le point de départ de ce que nous voyons maintenant.

« Je suis content, messieurs les gymnastes, du soin que vous apportez à la culture physique qui doit aller de pair avec la culture intellectuelle. Je vous félicite et vous encourage à continuer comme vous avez si bien commencé. J'espère qu'un jour, nous pourrons voir à Québec un grand congrès de gymnastique du genre de celui qui se prépare présentement à Rome. »

A la suite de ce discours si bienveillant de Son Honneur le Maire Garneau, M. le professeur H. Scott, de Montréal, s'avançant vers les gymnastes, leur adressa, à son tour, d'aimables et cordiales félicitations ; puis ceux-ci chantèrent en chœur nos hymnes nationaux : *O Canada, terre de nos aïeux !* et *God save the King !*

Avant de terminer cette petite brochure, les membres du Cercle Loyola, sous les auspices duquel elle est publiée, sont heureux de remercier vivement les membres honoraires et tous les charitables bienfaiteurs qui, soit par leur dévouement inaltérable, leurs encouragements sympa-

thiques ou leurs souscriptions généreuses, ont bien voulu aider à la création et au développement des œuvres de l'Association Loyola [1].

L'Association doit des remercîments tout spéciaux au docteur A.-C. Hamel, qui a bien voulu jusqu'ici faire gratuitement l'examen médical des gymnastes du Club Loyola, et au lieutenant-colonel Roy, qui a mis gracieusement le Manège Militaire à sa disposition pour la soirée du 11 février dernier.

(1) Les œuvres des RR. PP. Jésuites mentionnées dans cet opuscule se rattachent à l'Association Loyola : mais l'on comprend plus particulièrement sous ce dernier titre, les œuvres de jeunes gens dont les différents groupes ont leurs représentants dans le Bureau de Direction du Loyola (voir page 39).



ises, ont
éveloppe-
a (1).
tout spé-
en voulu
médical
utenant-
Manège
e du 11

s cet opus-
prend plus
unes gens
le Bureau